Liste des questions qui permettent de calculer votre barème mouvement

Si oui = 10 pts

Calcul AGS: sur i-prof relever votre ancienneté exprimée en années, moi et jours.
Attention elle est arrêtée à la date du 01/09/2013, il faut donc ajouter 4 mois à cette durée puisque l'AGS mvt est arrêtée à la date du 01/01/2014

le calculateur fait la conversion en points

êtes-vous attributaire de la RQTH?

2

3	avez-vous demandé la bonification de 50 pts ?	Si accordée = 50 pts
4	votre conjoint ou votre enfant est-il attributaire de la RQTH ou d'une notification MDPH ?	Si oui = 10 pts
5	nombre d'enfants à charge (nés avant le 8 mai 2014 et âgés de 20 ans au plus)	1 pts par enfant
6	êtes-vous parent isolé ?	Si oui = 1pt
7	si vous habitez à plus de 20km de votre enfant en garde alternée, votre mutation a-t-elle pour objet de vous rapprocher de son autre domicile ?	1 pt par année de séparation
8	êtes-vous victime d'une mesure de carte scolaire ?	Si oui = 5 pts
	si vous êtes directeur, y a-t-il une mesure de carte	

scolaire dans votre école (ouverture ou Si oui = 5 pts fermeture)et si vous avez participé au 1er mvt?

exercez-vous cette année dans l'ASH sans être Si oui, répondre à la

spécialisé ? question n°3
depuis combien de temps exercez-vous dans

11 depuis combien de temps exercez-vous dans l'ASH sans être spécialisé?

depuis combien de temps exercez-vous sur un poste difficile ?